

N° DEL/2025-057



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 14 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 08 avril 2025

PRESENTS (25)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. MOREL Serge.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. DUBOIS Francis.

Pouvoirs (12) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme COURTEIX Nadine a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Gestion de proximité des biodéchets - adoption du plan de financement

Monsieur le Président rappelle que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil Communautaire par la délibération n°2024-077 en date du 17 juin 2024.

Une subvention de 78 181,80€ a été accordée au titre du fonds verts le 09/10/2024 dans le cadre de la mesure « Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets ». Cette subvention va permettre de financer les actions suivantes de l'axe 3 du PLPDMA « Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets » :

- Action 3 : Amplifier la sensibilisation à la prévention des déchets, au tri des déchets et à la valorisation des biodéchets
- Action 4 : Développer le compostage domestique des biodéchets des ménages
- Action 5 : Développer le compostage partagé
- Action 8 : Encourager la pratique du broyage des déchets verts et du paillage.

Un financement complémentaire à hauteur de 75 000€ pour l'aide à l'investissement pour le projet « Prévention et gestion de proximité des biodéchets dont les végétaux » a également été sollicité auprès de la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets ».

Monsieur le Président propose donc, pour éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets, le plan de financement prévisionnel suivant :

PLAN DE FINANCEMENT FONCTIONNEMENT

Désignation	Montant	Cofinanceur Etat FONDS VERT	Cofinanceur Communauté de communes
Actions de communication, sensibilisation sur le compostage	15 000,00 €	/	15 000,00 €
Formation (guide composteur et maître composteur) de la personne embauchée	4 221,00 €	78 181,80 €	31 444,20 €
Salaire d'un maître composteur sur 3 ans	105 405,00 €		
TOTAL OPERATION	124 626,00 €	78 181,80 €	46 444,20 €

PLAN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENTS

Désignation	Montant HT	Cofinanceur Région Nouvelle Aquitaine (37,5% des investissements avec un plafond de 75000€)	Cofinanceur Communauté de communes
1 471 composteurs individuels (avec bioseaux, guide du compostage et brass'compost)	121 631,52 €	75 000,00 €	123 590,02 €
38 zones de compostage partagé	48 098,50 €		
Broyeur multi-végétaux	28 860,00 €		
TOTAL OPERATION	198 590,02 €	75 000,00 €	123 590,02 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 35 voix pour et 2 abstentions :

- **Valide** la proposition de M. le Président,
- **Adopte** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

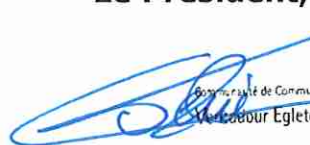
POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 2

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 15 avril 2025**

Le Président,


Communauté de Communes
Marçay-Egletons-Monédières

Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26